

SOLIDARITE AVEC L'UKRAINE



Face à la situation de crise qui frappe depuis plus d'une semaine l'Ukraine, l'Association des maires de France (AMF) et la Protection Civile appellent, ensemble, à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne.

Notre commune souhaite participer à cette action en organisant une collecte de dons matériels (Se référer à la liste ci-dessous). Ces dons seront apportés à la Codecom pour être ensuite collectés par la Protection Civile de la Meuse qui se chargera de l'acheminement.

Les personnes désirant apporter leur aide pourront le faire en suivant les consignes suivantes :

- ◆ se tenir aux objets de la liste qui doivent être en bon état et non périmés.
- ◆ les mettre dans des cartons solides qui seront fermés par nos soins pour des raisons de sécurité.

Réception des cartons
à la mairie,

Le samedi 12 mars
de 10 h à 12 h

Le mardi 15 mars
de 17 h à 19 h

Et pendant les permanences
Date limite des dépôts :
jeudi 17 mars

Si des particuliers ou des collectivités le souhaitent, il est possible de participer à l'appel à la générosité publique de la Protection Civile via le site :

<https://don.protection-civile.org>

ou par virement au :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201
6430 684 - BIC : CMCIFR2A
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue
Scandicci 93500 Pantin

*Vous remerciant par avance
pour votre implication*



CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DON

Logistique

Lits de camp	Matériel électrique
Sacs de couchage	(Projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)
Couvertures de survie	
Vêtements	

Hygiène

Gels & savons corps	Médicaments (non périmés)
Dentifrices	Rasoirs
Brosses à dents	Mousses à raser
Couches & lait maternisé	Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique	Lecteurs à glycémie
Masques chirurgicaux	Pansements hémostatiques
Matériel de suture	Pansements
Blouses médicales	Solutions antiseptiques
Bandages élastiques	Matériel médical
Garrots	(Respirateur, défibrillateur, moniteur...)



01 41 21 21 21



mission.ukraine@protection-civile.org

BUDGET PARTICIPATIF N° 2

Vous

- Vous avez onze ans minimum ?
- Vous habitez en Meuse ?
- Vous êtes un particulier, un groupe de citoyens ou une association ?

Votre idée

- Relève de l'intérêt général ?
- Concerne un projet d'investissement d'un montant maximum de 30 000 euros TTC ?
- Se réalise en Meuse ?
- N'est pas en cours de réalisation ?

Du 1^{er} mars au 30 avril 2022, proposez vos idées pour améliorer votre cadre de vie !

Comment déposer votre idée

Par internet, avec le lien suivant : <https://jeparticipe.meuse.fr/>

A la mairie où vous trouverez une fiche à renseigner et une urne pour la déposer.

Pour toute question : budgetparticipatif@meuse.fr ou 03.29.45.77.50



SAMEDI 19 MARS

À 20 h 30 : Film documentaire et débat

À 21 h 30 : « Les promesses »

Drame : Avec Isabelle Huppert, Reda Kateb...

Maire d'une ville du 93, Clémence livre avec Yazid, son directeur de cabinet, une bataille acharnée pour sauver le quartier des Bernardins, une cité minée par l'insalubrité et les "marchands de sommeil". Ce sera son dernier combat, avant de passer la main à la prochaine élection. Mais quand Clémence est approchée pour devenir ministre, son ambition remet en cause tous ses plans. Clémence peut-elle abandonner sa ville, ses proches, et renoncer à ses promesses ? ...

Conciliateur de justice :

Mardi 15 mars de 14 h à 16 h

À la mairie

Maxilien

Mercredi 16 mars de 14 h à 16 h

Devant la mairie

Permanences de Senard

Les samedis 19 mars, 2, 16 et 30 avril

De 11 h à 12 h

RAPPEL

Les poubelles rouges et jaunes doivent être rentrées après le passage des éboueurs et ne pas rester sur l'espace public. Les propriétaires qui n'ont pas de garage ou de jardin peuvent les mettre dans un abri conçu pour recevoir 2 poubelles ; ce qui serait acceptable du point de vue embellissement de nos villages.

Merci beaucoup de respecter ces consignes .